

LE

FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

DECEMBRE

1864

SOMMAIRE

JEAN RIVARD, (Appendice)..... **A. Gérin-Lajoie.**
 PAYSAGE, (Poésie)..... **J. Auger.**
 LE CŒUR ET LA VOLONTÉ, (Poésie).... **Emm. Blain.**
 MOURIR, (Poésie)..... **P. J. U. Baudry.**
 LE RETOUR DU PÊCHEUR, (Poésie).... **A. A. Boucher.**
 LA MÈRE ET L'ENFANT, (Poésie)..... **Z. Mayrand.**

QUEBEC

BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"

Corn des Rues Sainte-Anne et des Jardins

1864

D

APPENDICE.



NOTICES SUR QUELQUES DÉFRICHEURS CÉLÈBRES.

Nous espérons qu'aucun de nos lecteurs ne perdra son temps à chercher sur la carte du pays l'emplacement de Rivardville, ni le nom de Jean Rivard dans la liste des maires ou des anciens membres de l'assemblée législative. Il va sans dire que dans les portraits que nous avons tracés des divers personnages de notre histoire, nous n'avons voulu désigner aucun individu en particulier. Cependant, comme, à proprement parler, l'imagination n'invente rien, il est fort probable que la plupart des caractères et des petits événements dont se compose notre récit pourraient être retrouvés, dispersés çà et là dans la vie de diverses personnes qui existent ou qui ont existé, car, dans tout notre travail, nous n'avons eu en vue, comme le lecteur a pu s'en convaincre, qu'une peinture aussi vraie que possible de la vie réelle.

Mais dans la vue de démontrer que les succès en apparence si merveilleux de Jean Rivard n'ont rien d'in vraisemblable, nous donnerons, en terminant, de courtes notices biographiques sur quelques-uns de nos défricheurs canadiens, notices que nous devons pour la plupart à l'obligeance de quelques amis, auxquels nous offrons ici nos remerciements. Il eût été désirable d'en augmenter le nombre, et nous espérons que ce travail se fera un jour d'une manière plus complète; car, comme nous le disions en terminant la première partie de "Jean Rivard," il n'est pas un Canton qui ne renferme quelqu'un de ces hommes courageux, industrieux, persévérants, qu'on pourrait proposer comme modèle à notre jeunesse laborieuse. L'histoire dira aussi le zèle et les travaux de ces vaillants missionnaires qui consacrent leurs jours à la cause sainte et patriotique de la colonisation. Leurs noms seront bénis par nos

descendants ; ils seront appelés à juste titre les bienfaiteurs de la patrie ; et, c'est à eux en définitive que le Canada sera redevable de sa prospérité future.

Voici dans l'ordre alphabétique, les quelques notices qu'on a bien voulu nous communiquer.

MICHEL BOISVERT (*Grantham.*)

Michel Boisvert, natif de la Baie du Febvre, se rendit dans le township de Grantham en 1831, n'ayant pour toute fortune qu'une somme de huit piastres. La terre qu'il prit étant basse et humide il eut mille difficultés à partir, et il fut obligé d'aller travailler dans les chantiers du Haut Canada. Il revint au bout de huit ans et acheta un quart de lot d'une terre haute et sèche. Le produit de ce quart de lot bien défriché lui permit bientôt d'acheter 325 arpents de bonne terre, dont 150 sont maintenant défrichés et donnent en moyenne par année 120 minots de blé, 500 minots d'avoine, sans compter les autres grains, les patates et autres légumes. Ses propriétés et ses animaux peuvent être estimés à \$4,500.

CELESTIN BOIVIN (*Lac St. Jean.*)

Celestin Boivin s'est établi, il y a environ douze ans, à la Pointe Bleue, sur les bords du Lac St. Jean. Il était alors très pauvre ; mais il se mit à travailler avec courage, et il a si bien réussi qu'il a pu donner à chacun de ses trois garçons des terres estimées à plus de £300 avec un roulant d'une centaine de louis, et qu'il s'est réservé pour lui-même une propriété valant plus de £500.

ANTOINE BOYER (*Auckland.*)

Dans le premier rang d'Auckland, à peu près à quatorze milles du chemin fait, se trouve un terrain de 10 à 12 arpents défrichés, et couvert cette année d'une belle récolte ; les bâtisses nécessaires pour loger le grain doivent s'élever maintenant et la maison sortira sans doute cet hiver des couches de neige. Le propriétaire de ce désert et de cent et quelques arpents de bois, à haute futaie, s'y

rend de temps à autre à travers la forêt, de toutes les directions ; car c'est un cosmopolite qui défriche les terres de tout le monde en défrichant la sienne propre. Il est marié et sa femme et ses deux enfants, dont il a grand soin, attendent encore sa maison ou son chantier pour aller s'y abriter. C'est un homme qui surprend son monde, quoique personne ne le prenne pour le géant de la forêt, car il n'est pas grand. C'est un homme qui partit de St. Michel Archange en 1862, qui vendit un petit terrain dont il n'a pu encore toucher le prix, mais qui par un effort suprême réalisa à peu près 25 à 30 piastres en vendant quelques fournitures de maison, fit deux paiements sur son terrain d'Auckland, se rendit près du dit terrain avec sa femme et un jeune enfant ; puis rendu au terme de son voyage compta avec soin son argent, et trouva qu'il lui restait encore trois trente sous. Il comprit alors que le temps n'était pas venu de faire l'achat de ses provisions pour l'hiver. Il logea sa petite famille avec un autre ménage et chercha de l'ouvrage. Il se présenta chez Azarie Paquette, habitant aisé de Hereford, et demanda une entreprise consistant à abattre, ébrancher et couper par longueurs de 10 à 12 pieds les arbres dans un acre de terre en gros et grand bois. Heureusement qu'il demanda une entreprise, car s'il s'était offert à la journée, Azarie Paquette lui aurait offert le prix qu'on donne à un enfant de 15 à 16 ans. Il fut donc convenu que six piastres lui seraient payées par chaque acre de terre préparé comme il est dit plus haut. Azarie Paquette partit avec ce géant, le lundi après midi, pour lui montrer où commencer, se disant en lui-même, qu'est-ce que pourra faire ce petit homme là, dans du si gros bois ? Voyant un arbre d'une grosseur démesurée, il lui dit : commencez par cet arbre là, qu'il indiqua du doigt. C'est bon, dit l'entrepreneur ; puis s'avancant sa hache à sa main et à pas de poule vers l'arbre, il coupe autour de lui les branches qui peuvent lui nuire, dépose son pardessus près de lui, prend sa position, puis lève sa hache, puis la rabat, faisant à chaque coup une incision de plusieurs pouces de profondeur. Azarie Paquette, homme très-actif et toujours pressé par l'ouvrage, reste ébahi et ne crut pas perdre grand temps en attendant la chute de l'arbre. Le samedi midi de la même semaine la première entreprise d'un acre était terminée, bien faite, et six piastres étaient comptées à Antoine Boyer, c'est le nom de mon jeune colon, qui a fait depuis plusieurs semblables

entreprises, a bien vécu par son travail, s'est acquis une magnifique vache et plusieurs articles de ménage, et qui avec sa récolte, dont il est parlé plus haut, se trouve en lieu de vivre à l'aise. Maintenant le prix de son petit terrain vendu à St. Michel Archange, qui va lui venir par versements, fera de mon intrépide pionnier un habitant aisé. Et Azarie Paquette ne pourra s'empêcher de répéter en pensant à Antoine Boyer : " qu'on ne mesure pas les hommes à la brasse."

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

Août 1864.

LES FRÈRES BOUDREAU (*Orford.*)

La famille Boudreau, composée de sept frères, était établie dans la paroisse de St. Alexandre, sur un lot de terre relativement peu considérable. Ces sept frères, dont l'aîné aujourd'hui n'a guère plus de trente ans, prirent un jour la résolution de quitter la maison paternelle où la table devenait de jour en jour plus étroite. On parlait alors beaucoup de colonisation. Ces jeunes gens, tous sept intrépides et robustes, tendirent la main à la fortune qui les invitait à marcher du côté de nos terres incultes.

Quoique fils de cultivateurs, les jeunes Boudreau n'avaient pas dédaigné d'apprendre des métiers. L'un d'eux s'était fait forgeron, l'autre menuisier, un autre cordonnier, ainsi des autres, en sorte qu'ils avaient les plus fortes garanties de succès. Ces métiers utiles sont de vrais capitaux pour le défricheur. L'aîné de la famille avait fait son cours complet d'études au collège de St. Hyacinthe, et se trouvait dans le meilleur état possible pour diriger un établissement quelconque.

Ainsi organisée, la famille Boudreau se dirigea vers les townships de l'Est. Elle s'établit sur un immense lot de terre contenant 800 acres, situé à quelques milles seulement de Sherbrooke, sur la rivière St. François.

Bâtir deux jolies maisonnettes avec accompagnement d'étables, d'écuries, etc., etc., fut pour eux une affaire de quelques jours. Ils procédèrent ensuite aux travaux de défrichement et presque en même temps jetèrent les fondations d'un moulin à scies, en face de leur habitation, où le St. François déploie une grande force motrice.

Au mois d'octobre 1861, la jeune colonie comptait 45 acres de terre ouverte au soleil, et prête à être ensemencée au printemps suivant ; un moulin à scies était élevé et fonctionnait avec le plus grand succès. Ajoutons à cela que ces courageux défricheurs furent forcés de suspendre leurs travaux pour faire un chemin de quinze à vingt arpents, devenu indispensable, et pour jeter un pont assez considérable sur une rivière qui leur barrait le passage. Ils firent tout cela dans l'espace d'une année. Aussi, dans les environs les Boudreau sont cités comme des modèles d'énergie, de force et d'intrépidité. On a donné leur nom à l'endroit qu'ils occupent.

Deux d'entre ces sept frères sont aujourd'hui mariés. Leurs nobles épouses, semblables aux femmes des premiers colons canadiens, ne se sont pas effrayées à la perspective de cette vie isolée. Elles l'ont acceptée au contraire de bonne grâce, comme il arrive toujours lorsque les femmes ont un sacrifice à faire.

Les détails qui précèdent sont extraits du journal *Le Colonisateur* publié en 1862. Une correspondance publiée dans le *Courrier de Saint Hyacinthe* du mois de juin de cette année (1864) contient les nouveaux renseignements qui suivent :

“ Après avoir utilisé le bois de la partie défrichée (de leurs huit cents acres) en jolies constructions, en bois de commerce, en mille objets d'art et d'industrie ; après avoir retiré du sol deux moissons assez abondantes pour subvenir à la consommation de l'établissement et en avancer le défrichement ; après s'être rendus maîtres des beaux pouvoirs d'eau qui devront être si utiles à la localité et une source de richesse pour eux-mêmes, ces braves colons se voient tout-à-coup les maîtres d'une autre source de fortune que renferme le sol qu'ils ont arrosé de leurs sueurs. On vient de découvrir une mine d'or sur leur établissement.

“ Ce beau lopin de terre est situé dans le township d'Orford, à environ sept milles de la ville de Sherbrooke ; c'est dire qu'il est au sein de ces riches cantons miniers où la découverte de l'or, du cuivre en énorme quantité, du fer, etc., et de tant d'autres métaux précieux, vient de faire luire une ère nouvelle de vie, de prospérité et de bonheur. On s'y transporte de la gare du chemin de fer de cette ville dans une heure et demie, par une de ces belles routes dont jouissent seuls les cantons de l'Est.

“ Les spécimens aurifères et les grains d'or pur obtenus jusqu'ici

sont assez nombreux. Je les ai moi-même examinés et puis garantir la beauté de leur apparence, pendant que plusieurs de nos géologues expérimentés sont unanimes à dire qu'ils ne le cèdent en rien au minerai californien. Les frères Boudreau n'étant pourvus d'aucun instrument, et ne s'étant d'ailleurs que récemment et secondairement occupés de ce riche dépôt, n'ont pu encore réaliser un montant qu'il soit possible de préciser; le manque de capitaux, pour exploiter ce terrain, comme il le mériterait, ne peut d'ailleurs que paralyser leurs bonnes dispositions pour le présent. Il leur a fallu se contenter de faire sonder le terrain en plusieurs endroits. Partout le résultat a été le même; de beaux spécimens d'or sur le lit des ruisseaux, sur le haut des montagnes, au fond des vallées, etc., etc.

“ L'offre de dix mille piastres qui vient d'être faite à ces heureux colons pour un tout petit morceau de leur propriété, environ soixante-quinze acres, a naturellement redoublé leur zèle et leurs espérances. A tout prix ils cherchent à se procurer les moyens d'exploiter eux-mêmes, ne voulant pas laisser passer ce petit coin de terre en main étrangère, avant d'avoir eux-mêmes tenté les chances d'un meilleur succès.”

BLAISE COMETE (*Hereford.*)

Blaise Comète, jeune homme, propriétaire d'une terre dans la paroisse de St. Michel Archange, grevée d'une rente viagère, ne voyant aucun moyen de remplir ses obligations et vivre avec une jeune femme qu'il venait d'épouser, vendit ses prétentions sur la dite terre pour la somme de \$800, payables, \$100 par année et partit avec un frère et un ami dans l'automne de 1861. Il acheta un lot de 200 acres de terre, fit son premier paiement de \$24, puis commença le défrichement d'une partie de son terrain pour y placer son chantier, qui fut bientôt bâti, n'employant pour charroyer le bois nécessaire que les bras de trois hommes. Il revint à St. Michel Archange régler ses petites affaires pendant l'hiver, et en mars 1862, il reçut \$100, premier versement du prix de sa terre, paya quelques petites dettes, acheta quelques provisions, et partit de nouveau avec sa femme et un petit enfant. Il put se rendre par des chemins affreux jusqu'à cinq milles du chantier qu'il s'était bâti l'automne précédent, mais il dut s'arrêter là, sur

une couche de neige de trois à quatre pieds. Arrêté par le manque de chemin, Blaise Comète ne se décourage pas. On ne peut pas arriver en voiture, dit-il, j'arriverai à pied. Il prend sur son dos les plaques de son poêle et dit à sa femme : "je vais aller allumer le feu, et je reviendrai vers toi ; cette fois tu viendras avec moi, et je pourrai aussi emporter des provisions." Ce qui fut dit, fut accompli. Dans l'automne de 1862, Blaise Comète montrait dans son chantier à un respectable habitant de St. Michel Archange, 80 minots de sarasin, 100 minots de patates, de l'orge et de l'avoine en moindre quantité. Aujourd'hui Blaise Comète a ajouté \$100 à son petit capital, un enfant à sa petite famille à laquelle sourit déjà une magnifique récolte produite par 18 arpents de terre en culture. Il a une paire de beaux bœufs, deux belles vaches, cochons et autres bétail, qu'il a acquis en partie en travaillant pour les autres. Il peut maintenant vivre très bien du revenu annuel de sa terre. Blaise Comète est un homme sobre, actif, et intelligent, et réunit à ses qualités une force plus qu'ordinaire. Il peut bucher et fendre cinq cordes de bois de trois pieds dans sa journée.

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

Août 1864.

FELIX CONNOLLY (*Wickham.*)

Voici comment ce défricheur célèbre racontait son histoire à un de nos amis :

"Je suis né à Saint François du Lac en 1818. Mon père était soldat de l'armée anglaise, ma mère était une canadienne-française du nom de Gamelin. Mes parents étant très pauvres, je fus mis en service à l'âge de dix ans. J'ai travaillé pour les autres jusqu'à l'âge de 20 ans. En 1838, je partis de ma paroisse pour aller habiter les townships, et en 1841, je me mariaï. Mon mariage payé, il me restait une piastre. Je continuai à travailler à la journée jusqu'en 1844.

"Un jour passant devant la porte d'un riche anglais du township de Wickham, il me dit en me voyant mon sac de provisions sur le dos : Connolly, vas-tu porter ainsi ton petit sac bien longtemps ? Je répondis que je ne savais pas ce que la Providence me réservait, mais que j'espérais des jours meilleurs. Quelques mois plus tard,

j'achetai de ce même anglais cinquante arpents de terre pour la somme de \$550. Ces cinquante arpents me payèrent si bien qu'au bout de quelques années je pus acheter le reste de la terre que je payai facilement avec les revenus que j'en retirais. Quatre ans après, j'achetais la terre de mon autre voisin qui était aussi un gros anglais. Cela me faisait 245 arpents de bonne terre, dont 175 en état de culture. Alors, Dieu merci! je me trouvai fort à l'aise, et j'augmentai rapidement. J'ai maintenant, à part ma maison et mes âtiments de ferme, 30 bêtes à cornes, 44 moutons, 4 chevaux, et d'autres animaux. J'ai de bonnes voitures pour conduire ma nombreuse famille à l'église. Dieu m'a donné treize enfants, tous vivants et plein de santé. L'ainée de mes filles a fini ses études au couvent de St. Grégoire, et un de mes garçons termine cette année son cours au collège de Nicolet."

L'ami qui nous envoie ces détails ajoute que M. Connolly ne paie pas moins de 50 à 60 minots de dime tous les ans, et que ses propriétés valent au moins £1500. Il fait aussi le plus grand éloge de ses qualités, comme chrétien, comme père, comme citoyen.

ETIENNE DUQUETTE (*Hereford.*)

Etienne Duquette, fermier, de la paroisse de St. Constant, se rendit, il y a quelques années à Hereford avec une femme et cinq enfants, possesseur d'un petit capital de £50, en argent et effets. Il acheta du gouvernement 100 acres de terre, frappa le premier arbre, défrica quelques arpents, et se bâtit une bonne maison avec dépendances. Aujourd'hui il moisonne sur sa terre tout le nécessaire à sa famille; il possède plusieurs bons animaux, des instruments d'agriculture, meubles de ménage, etc. Sobre, économe, laborieux, il compte sur un bel avenir comme cultivateur, et remercie la providence d'avoir changé en si peu de temps sa condition de fermier en celle de propriétaire aisé.

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

LUDGER FAUTEUX (*Auckland.*)

Sur le 6me lot du 1er rang d'Auckland, Ludger Fauteux, établi depuis deux ans et demi, partit de St. Michel Archange avec un petit capital de \$150. Il a aujourd'hui 26 arpents de terre en culture, une magnifique récolte plus que suffisante pour le faire subsister à l'aise avec sa femme et deux petits enfants. Il est pourvu d'un bon cheval, d'une vache, de deux cochons, et d'autres animaux. Le jeune Fauteux alla bâtir son chantier dans l'automne de 1861, coucha dehors plusieurs nuits par un assez grand froid ; mais ces misères ne le découragèrent pas ; car, disait-il, ce n'est pas tout de bâtir, il faut défricher pour semer ; et c'est ce qu'il fit pendant plusieurs semaines. Voyant les couches de neige se succéder rapidement, il pensa à revenir pour retourner au printemps suivant ; il coupa alors seul le bois pour ouvrir 40 arpents de chemin pour entrer au printemps, puis revint passer l'hiver à St. Michel Archange ; raconta, en riant, la misère qu'il avait eue, et partit de nouveau en mars 1862 avec quelques provisions, sa femme et un petit enfant, puis marcha à si longues journées qu'un bon soir étant au milieu de la forêt, loin de toute habitation, au bas d'une grande côte, son cheval fatigué refusa de monter ou ne le put pas ; alors la petite femme, avec un jeune enfant, durent aussi coucher dehors à leur tour par un temps affreux. Mais le campement fut si bien organisé que rien de fâcheux n'arriva. Le matin on continua et on arriva le même jour au chantier glacé et rempli de neige. Et comme le racontait ce courageux défricheur : nous fîmes maison nette, et nous prîmes possession : nous n'avons cessé de nous dire depuis ce temps qu'un petit chez-soi vaut mieux qu'un grand chez les autres.

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

 LOUIS HARVEY (*Chicoutimi.*)

Louis Harvey partit de la Malbaie en 1845, n'ayant pour tout bien que les pauvres habits qui le couvraient. Pendant onze ans il travailla dans les chantiers de M. Price. Ce ne fut qu'en 1853 qu'il se décida à prendre un lot de terre et à le défricher. En 1855 il eut le malheur de subir deux incendies et de perdre ainsi deux semences, ses bâtisses et ses animaux. Mais ce triste revers

ne le découragea pas, et aujourd'hui cet homme ne donnerait pas ce qu'il possède pour £1000. Et cela il ne le doit qu'à son travail, à son intelligence et à sa sobriété.

NOËL HÉBERT (*Ste. Sophie d'Halifax.*)

La carrière de ce défricheur célèbre ressemble en beaucoup de points à celle de Jean Rivard : elle est en quelque sorte plus extraordinaire. M. Noël Hébert a fait un cours d'études au collège de Nicolet, il y a même porté la soutane. Après avoir travaillé quelque temps aux Etats-Unis, il s'enfonça dans la forêt, résolu de s'y créer un établissement solide. C'était vers 1845. En peu d'années, il acquit une honnête aisance, et nous croyons que sa fortune s'élève aujourd'hui à plusieurs mille louis. Il n'avait pour commencer, qu'une force de volonté à toute épreuve et un courage indomptable.

Comme Jean Rivard, M. N. Hébert a passé par toutes les charges municipales et y a sans doute rencontré des déboires. Comme lui, il est devenu représentant du peuple dans l'assemblée législative. C'est un homme de progrès, un citoyen utile, un cultivateur éclairé. On peut voir dans la *Revue Agricole* du mois de juin 1862, une intéressante appréciation de ses talents et de son mérite comme défricheur et comme agriculteur.

Les entretiens que nous avons eus avec M. Noël Hébert durant sa carrière comme représentant du comté de Mégantic, nous ont fait connaître beaucoup de choses relatives à la vie du défricheur, et entre autres les procédés de défrichement, la manière de semer et de récolter suivie généralement par les premiers colons, le chiffre probable des produits en grains, des détails sur la fabrication de la potasse, et divers autres renseignements dont nous avons profité dans la première partie de "Jean Rivard." Nous nous faisons un plaisir de reconnaître ici publiquement l'obligation que nous lui avons et de lui offrir nos remerciements.

M. LAVALLÉE (*Lacolle.*)

M. Lavallée est un homme énergique, soigneux et persévérant qui dans l'espace de vingt ans a réalisé une fortune de \$10,000, à

l'aide de sa culture seule et en ayant pour tout capital à son point de départ que ses deux bras vigoureux guidés par une intelligence d'élite.

C'est en 1840 que M. Lavallée, après avoir fait quelques épargnes comme cordonnier, se décida à faire l'acquisition d'une terre de 200 arpents dont il entreprit le défrichement. Cette terre, encore couverte par la forêt, comptait à peine quinze arpents de terre labourable ; de plus, quelques arpents de bois avaient été coupés. Une maison et un bâtiment en troncs d'arbres formaient toutes les dépendances de l'exploitation. Le tout fut acheté au prix de \$1,100, payables en quatre versements annuels. De suite, M. Lavallée acheta dix vaches laitières dont les produits en beurre lui procurèrent des bénéfices considérables, et lui permirent de faire ses paiements tout en défrichant sa terre ; et bientôt il put doubler le nombre de ses vaches laitières.

La transformation est maintenant complète. Là où se trouvaient 200 arpents de pruches, d'érables, de frênes, de cèdres et d'épinettes rouges, se trouve aujourd'hui une exploitation bien égouttée par de larges fossés souvent pierrotés et recouverts avec soin, des champs régulièrement divisés, et nivelés, des clôtures en pierres sèches construites avec la solidité d'un mur, en un mot une exploitation qui peut marcher l'égale des fermes les mieux tenues.

(Pour la description de la ferme de M. Lavallée, voir la *Revue Agricole* du mois de juin 1863.)

PIERRE LESTAGE (*Hereford.*)

Dans Hereford, au 11^{me} rang, réside Pierre Lestage, jeune homme d'un courage peu ordinaire, et, quoique de ^{petite} petite taille, capable par son grand cœur et sa dextérité de faire autant d'ouvrage que les hommes les plus robustes. Pierre Lestage prit tous les moyens honnêtes pour s'assurer une condition aisée dans les seigneuries, il acheta des parcelles de terre, les revendit, ne pouvant malgré sa bonne conduite et son travail assidu réussir à les payer. Il se défit enfin de ce qu'il possédait, paya ses dettes et se rendit avec une femme et cinq enfants, et un capital d'à peu près \$200, argent et effets, à Hereford, dans l'automne de 1862. Il n'arriva à son lot qu'avec beaucoup de difficulté par suite du

manque de chemins, et il se mit de suite à l'ouvrage. Il a aujourd'hui une jolie maison, et autres bâtiments, 20 arpents de terre défrichée, une récolte sans pareille, meubles de ménage, cheval, vache et autres animaux. Il dit aujourd'hui qu'il avait bien travaillé avant l'automne de 1862 ; mais qu'il n'avait pas travaillé à la *bonne place*. Il invita ses parents et amis à aller le voir et à acheter près de lui.

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

MARGUERITE MALTAIS (*Rivière aux Sables.*)

Généralement c'est le mari qui entraîne sa femme et ses enfants au milieu des bois et les soumet à toutes sortes de privations dans l'espoir de voir plus tard des jours meilleurs. A la Rivière aux Sables (Saguenay) c'est une veuve, Marguerite Maltais, qui accompagnée de ses deux jeunes garçons pénètre dans la forêt, abat le premier arbre, construit la première cabane. Bien des fois les deux jeunes gens pris de découragement et d'ennui pressaient leur mère d'abandonner ce lieu de misère. Mais toujours pleine de courage et d'énergie cette femme déroba à ses enfants sa profonde douleur et ses larmes pour ne leur parler que de l'aisance et du bonheur que l'avenir réservait à leurs travaux. En effet, la famille jouit maintenant d'une honnête aisance, et un de ces enfants refusait l'an dernier £800 pour sa terre seule.

THEOPHILE PAQUETTE (*Hereford.*)

Dans le Gore de Hereford sur le lot 19, rang A. B., se trouve Théophile Paquette, parti de la paroisse de Belœil en janvier 1863, dans les circonstances suivantes : Ce jeune homme sobre, laborieux et d'une bonne santé, avait réussi par son économie et son activité à réaliser un petit capital de \$500, et désirait s'établir ; on lui conseillait de prendre le chemin des townships ; mais partageant les préjugés que nourrissent plusieurs canadiens contre les terres nouvelles, il répondait : j'ai gagné le peu d'argent que j'ai en travaillant bien fort ; et je ne veux pas aller le sacrifier dans les bois, loin du monde. Il se maria et acheta une terre, la revendit, puis en acheta une autre, emprunta quelque argent, et après deux ou

trois ans, en se donnant toutes les misères qu'un homme peut se donner, il revendit sa seconde terre, paya ses dettes et demeura avec un cheval, une vache, quatre moutons, et de quoi faire un paiement de \$25, sur son terrain qu'un autre avait acheté pour lui, espérant que plus tard, il prendrait le parti d'aller occuper ce terrain qui devait l'empêcher de tomber dans la dernière indigence. En effet le jeune homme voyant sa condition changée pour le pire, se dit : je vais aller cacher ma honte dans la forêt, puis donnant conjointement avec son épouse quelques larmes de regret à la place natale, il s'achemina avec courage vers les Cantons de l'Est, se rendit près de son lot, se logea avec un voisin pour l'hiver, et commença à défricher le terrain nécessaire pour bâtir une bonne maison, puis une grange, des étables, etc. Aujourd'hui il a à peu près 10 arpents de terre en culture, une belle récolte, un cheval, trois vaches, plusieurs moutons et d'autres animaux. Il a trois enfants et paraît heureux en pensant qu'il pourra les établir près de lui. Dans l'aut. mne de 1863 deux frères se présentaient chez lui, et satisfaits de ce qu'ils voyaient, lui faisaient don de \$120 (piastres) pour payer les petites dettes contractées par lui dans l'érection de ses bâtiments. Il vit heureux aujourd'hui et remercie ses bons conseillers et protecteurs.

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

PIERRE PRINCE (*fondateur de Princerville.*)

Pierre Prince, un des plus célèbres défricheurs des Cantons de l'Est, naquit à Saint Grégoire, district des Trois Rivières, en 1797, d'un père et d'une mère acadiens pur sang. Dès son enfance il montra beaucoup d'énergie et d'ardeur pour le travail. Quand il fut en âge de s'établir, son père lui acheta une terre dans les concessions de sa paroisse natale. Il y fit de grands défrichements ; mais ce n'était pas assez pour son activité brûlante ; il la vendit et acheta la pointe de Vouville, vis-à-vis les Trois-Rivières. Le premier *horse-boat* qui traversa devant cette ville fut son œuvre. Il put bientôt revendre cette propriété pour une somme de £1000 avec laquelle il établit un magasin à St. Grégoire où il réussit à attirer presque tout le commerce des Townships de Kingsey, Shipton et Durham. Lui et ses deux frères Joseph et

François firent beaucoup à cette époque pour la colonisation de cette partie des Cantons de l'Est.

Cependant Pierre Prince ayant entendu dire par des chasseurs qu'il y avait, à l'Est des townships déjà établis, de magnifiques forêts de bois francs, ne put résister au désir de les visiter. En les voyant il fut frappé de la richesse du sol et des avantages qu'il offrait à la colonisation. Quoiqu'il fût en voie de prospérité à St. Grégoire, et qu'il n'eut pas besoin de se donner beaucoup de tourment pour vivre puisqu'il n'avait qu'un seul enfant, il résolut de s'enfoncer dans la forêt et d'aller, un des premiers, ouvrir les Bois-Francs. En 1838, dans le mois de mars, il dit adieu à sa paroisse natale et se fixa sur le lot où est aujourd'hui PRINCEVILLE. Ses moyens pécuniaires lui permirent d'être la providence vivante des pauvres colons. Tous les voyageurs, pauvres comme riches, trouvaient chez lui l'hospitalité. L'ami qui nous écrit ces détails ajoute : " Les premières récoltes qu'il fit sur sa terre étaient fabuleuses ; celles de Jean Rivard n'en approchaient pas. J'ai vu un épi de blé de sept pouces et demi pris dans un de ses champs." Il fut le premier marchand de Stanfold. Ses affaires allèrent si bien qu'au bout de quelques années sa fortune était estimée à \$16,000. Cependant des revers vinrent traverser sa vie. Ayant remis son commerce entre les mains de son fils dans lequel il avait une confiance illimitée, celui-ci voulut trop embrasser, fit des pertes considérables, et Pierre Prince s'aperçut bientôt qu'il était ruiné. La terre de Princeville fut vendue pour la somme de \$5,200. Ce fut M. Louis Richard qui l'acheta.

Plusieurs de ses parents, entre autres ses neveux, M. Louis Richard, et M. Prince, maintenant curé de Drummondville, le prièrent de demeurer avec eux, afin de lui procurer le repos que demandaient son âge et son affliction. Mais il répondit qu'il se sentait encore assez d'énergie pour ouvrir une terre nouvelle. Il avait alors 59 ans. Il partit pour Ham, township tout nouveau. Il prit un lot sur une des branches de la rivière Nicolet, où se trouvait une jolie place de moulin. La première année il eut autant de misère qu'un homme peut en endurer ; mais deux ans après il bâtissait un moulin à scie qui lui procura une certaine aisance et lui permit de faire de grands défrichements. Trois ans plus tard il construisit un moulin à farine, car les colons avaient de grandes distances à parcourir pour aller faire moudre leurs grains. Il eut bientôt un

bureau de poste. Un marchand vint s'établir près de lui, et peu-à-peu l'endroit fit des progrès remarquables. Il ne le baptisa pas cette fois du nom de Princeville, mais d'un nom plus doux pour lui, celui de "L'Espérance." On dit que l'espérance fait vivre, mais M. Prince était usé par ses grands travaux : il mourut, (en 1868) au milieu des bois qu'il avait tant aimés. Quoique parti ruiné de Princeville, il avait acquis, en six ans de temps, par son seul courage et son énergie, pour une valeur de \$6,400, comme nous l'apprend l'inventaire de ses biens.

LOUIS RICHARD (*Stanford.*)

Louis Richard, natif de St. Grégoire, et marié à une nièce de M. Pierre Prince, prit en 1839 une terre voisine de celle de son beau-père ; mais c'est surtout dans le commerce qu'il a fait fortune. Le commerce de la potasse et de la perlasse a été pour lui la source de revenus considérables. M. Richard est bien connu pour sa libéralité et son esprit d'entreprise ; personne n'a plus fait pour l'établissement des Bois-Francs, pour aider à la confection des chemins, à la construction d'églises, de maisons d'école, etc. C'est en grande partie à lui qu'est dû l'établissement du collège de Stanford. Tous ses enfants ont reçu une bonne éducation collégiale, et sa fille unique est encore au couvent.

On estime sa fortune à près de \$80,000, et M. Richard n'a pas encore 50 ans.

LEONARD ROBERT (*Auckland.*)

Léonard Robert, de St. Michel Archange, commença son établissement avec sa hache et ses bras ; n'ayant pas même trois piastres pour payer son passage dans les chars, il fit à pied le voyage de 45 lieues, laissant à St. Michel une femme et cinq enfants. Rendu à Auckland, il s'engagea pour gagner des provisions afin de travailler ensuite pour lui-même. Il fit si bien qu'après quelques semaines il avait un bon chantier de bâti et trois ou quatre arpents de terre défrichés. Il revint à St. Michel Archange à pied encore, vendit quelques effets, une parcelle de terre qu'il n'avait pu vendre

d'abord, et partit pour Auckland avec sa femme et ses cinq enfants, et un petit capital de \$50, (il a eu encore \$100 depuis ce temps) Aujourd'hui il a 18½ arpents de terre défrichée, une vache, deux chevaux, deux cochons, &c., et une récolte à faire envie. Léonard Robert est un homme fort et courageux, sobre et capable de faire périr le chien qui entreprendrait de toujours le suivre. Et s'il perdait tout ce qu'il a aujourd'hui, demain de bon matin on le verrait s'imposer les plus grands sacrifices, braver les plus grandes privations, (sans se plaindre) pour relever sa petite fortune.

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

Plusieurs lecteurs ne manqueront pas de s'écrier : quoi, sont-ce là tous vos défricheurs ? et vous ne parlez pas d'un tel qui a fondé telle paroisse, de tel autre qui est si riche, de celui-ci qui a fait tant de bien, de celui-là qui a établi dans l'aisance une si nombreuse famille ! Mais que voulez-vous ? Parmi cette phalange d'hommes courageux, répandus sur tous les points du pays, il en est que nous ne connaissons pas assez pour en parler par nous-mêmes ; il en est d'autres, et en grand nombre, qui ne veulent pas que leurs noms soient mentionnés en toutes lettres et leur histoire publiée, ou qui éprouvent une certaine répugnance à faire connaître des détails intimes, qui leur semblent appartenir exclusivement au domaine de la vie privée.

Quoiqu'il en soit, ces quelques exemples suffiront pour établir qu'avec la santé, la force, le travail, la bonne conduite et la persévérance, le jeune homme intelligent peut, en cultivant le sol, acquérir plus promptement et surtout plus sûrement l'aisance et la considération qu'en se lançant dans les carrières déjà si encombrées du négoce et des professions libérales. Et c'est là, comme on a pu le voir, l'idée principale de l'histoire de Jean Rivard.

Si en parlant du progrès moral, social et politique de Rivardville, nous avons donné quelque peu dans l'idéal, on ne pourra nous faire le même reproche à l'égard de son progrès matériel. Il n'est pas rare parmi nous de voir de vastes étendues de forêts se changer, en vingt ans, en paroisses florissantes, en villages peuplés, en villes riches, industrieuses et commerçantes. Ceux qui

voudraient en trouver des exemples n'ont qu'à parcourir l'ouvrage récemment publié par M. Drapeau sur les développements de la colonisation depuis dix ans.

En terminant cet appendice, nous ne pouvons résister au désir de citer le nom d'un prêtre Canadien devenu célèbre par les services qu'il a rendus à ses compatriotes, et dont le souvenir nous a servi à esquisser quelques traits du caractère d'Octave Doucet : nous voulons parler de M. Michel Dufresne, ancien curé de Saint Gervais, qui s'est noyé le 27 Avril 1843, en revenant de porter le bon Dieu à un malade, et dont la mémoire est encore en vénération dans tout le district de Québec.

M. Dufresne peut être regardé comme le type de cette classe de prêtres, heureusement assez nombreuse dans notre pays, qui joignent à l'accomplissement fidèle de leurs devoirs religieux la plus active sollicitude pour l'amélioration sociale et intellectuelle du troupeau qui leur est confié.

M. Dufresne fut un saint prêtre en même temps qu'un grand patriote. Une notice biographique sur cet homme remarquable, publiée dans les journaux quelque temps après sa mort, et d'où nous tirons ce qui suit, donne la plus haute idée de ses vertus comme prêtre et comme citoyen. *

Né à Montréal en 1791, il fit son cours d'études au collège de cette ville, fut admis à la prêtrise en 1814, devint successivement vicaire à Québec, curé de Ste. Foye, puis de St. Nicolas qu'il desservit pendant seize ans en même temps qu'il desservait Saint Giles et St. Sylvestre. Mais ce fut surtout comme curé de St. Gervais que M. Dufresne se rendit célèbre. Il prit possession de cette cure en Septembre 1838. Il s'occupa d'abord de l'éducation. Les écoles, à son arrivée, étaient en petit nombre et mal conduites : il s'attacha à les rendre meilleures et plus en harmonie avec le genre d'éducation que doit recevoir la classe agricole. Il en augmenta le nombre jusqu'à seize. Il les surveillait toutes avec le zèle et l'amour d'un père et présidait aux examens de chacune d'elle. Les lignes suivantes extraites de son testament montre quel cas ce grand citoyen faisait de l'éducation et de l'agriculture. Après

* Voir le *Canadien* du 7 Juin 1843 et le *Journal de Québec* du 13 Juin de la même année.

avoir fait certaines dispositions pour l'avancement des écoles, il continue :

“ Je dois déclarer mon intention quant à la manière d'employer cet argent et de diriger les écoles. 1^o. J'entends que ce soit pour les écoles catholiques de la paroisse, car autrement je voudrais que la moitié de ces biens restants retournât à mes frères et sœurs et que l'autre moitié fût distribuée par parties égales entre les collèges de Nicolet et de Ste. Anne de la Pocatière. 2^o. Je voudrais que Monsieur le curé d'alors et les marguilliers de cette paroisse appliquassent ces fonds, si c'était possible, et s'ils en valaient la peine, à établir une bonne école d'agriculture, persuadé comme je le suis, que cette science est de la dernière nécessité pour le pays. On pourrait demander pour quoi le curé de St. Gervais, en supposant qu'il laissât quelque chose qui en valût la peine, préfère les écoles de sa paroisse, surtout une école d'agriculture, aux beaux établissements de Nicolet, de Ste. Anne et autres ? Là dessus je répondrai que ma franche conviction est que le pays s'est placé dans une position très-fausse, sous différents rapports, et surtout sous celui de l'éducation. . . . Avec un peu de réflexion il est facile de voir que la vraie prospérité du pays a été retardée par nos premières maisons d'éducation ; nos terres sont abandonnées et occupées par les étrangers ; nos jeunes gens instruits se jettent dans les professions qui à peine leur donnent à tous du pain. Ils languissent dans la misère, manquant d'industrie, incapables d'apercevoir par eux-mêmes le précipice où ils vont se plonger pour la plupart en laissant de côté cette occupation si belle, si noble, si digne de l'homme libre, si amie des vraies richesses spirituelles et temporelles, cette agriculture, la principale source des avantages solides, la base du bonheur des états. ”

En lisant cela, on comprend que M. Dufresne ait cherché, par tous les moyens possibles, à disséminer les connaissances qu'il avait acquises en agriculture. A part ce qu'il pouvait en dire dans le cours de ses prédications, quand le sujet le permettait, il se faisait un plaisir de donner dans les différentes concessions de sa paroisse des veillées employées exclusivement à l'instruction des cultivateurs. Après les avoir ainsi préparés, il établit dans le mois de Juillet 1842 une société d'agriculture ayant ses assemblées régulières qu'il présidait toujours. C'est là qu'il prêchait la néces-

sité d'abandonner les anciennes routines, et qu'il expliquait la supériorité des méthodes nouvellement introduites. Cette société obtint d'excellents résultats et elle en aurait eu de plus grands encore si la mort n'eût mis fin aux travaux patriotiques de son vénérable président. Dans la même année (1842) il établit une société contre le luxe. Il voyait avec chagrin la pauvreté planer sur les familles, les champs stériles, l'agriculture languissante, et tout cela était à ses yeux la conséquence du luxe "ce chancre destructeur." Il résolut de le combattre par la parole et par l'exemple ; comme tous ses co-sociétaires, il ne portait que des étoffes du pays. Il fut aussi un des premiers à établir la société de tempérance, et il ne recula devant aucun sacrifice pour déraciner chez le peuple ce vice qui fait sa honte aussi bien que sa ruine. La paroisse de St. Gervais si bien connue autrefois par le grand nombre de ses pauvres et de ses ivrognes a subi une réforme complète et pris une face nouvelle sous la direction de ce saint prêtre.

Le pays tout entier a pleuré sa mort. Plusieurs heures s'étant passées avant que son corps pût être retiré des eaux, plus de 500 personnes étaient rendues sur le lieu du sinistre pour prêter leur secours. Rendu au presbytère il fallut l'exposer pour satisfaire aux désirs de la foule immense qui voulait contempler une dernière fois l'homme de bien que la mort venait d'enlever. A ses funérailles qui eurent lieu le premier Mai, quatorze prêtres assistaient et la foule accourue tant de la paroisse que des paroisses voisines était telle qu'on craignit un instant que le jubé de l'église ne croulât.

Un monument a été depuis élevé à sa mémoire dans cette même paroisse de Saint Gervais qu'il a tant contribué à régénérer.



SONNET

PAYSAGE.

... cela compose un brocard d'or
riche et magnifique, que nous vou-
lons trouver plus beau que du vert,
quand ce ne serait que pour changer.

MDE. DE SÉVIGNÉ.

Souvent, pendant l'hiver, la forêt désolée
Se couvre, tout-à-coup, de feuillages tout blancs :
Et dahlias touffus, et liserons tremblants
Pendent à l'arbre en fleurs de neige immaculée.

Parfois, tombe la pluie à demi congelée;
Puis, le froid vient changer ces cristaux ruisselants
En feuilles de vermeil, en fruits étincelants,
Et poser à la branche une frange étoilée.

O prismes chatoyants, sous un soleil d'été !
O charmante féerie, éphémère et fragile
Dont un souffle, un rayon briserait la beauté,

J'ai souvent fait ce vœu,—mais c'est un vœu stérile—
De pouvoir, quelquefois, réunir en mon style,
Votre art éblouissant et votre chasteté !

J. AUGER.

LE CŒUR ET LA VOLONTÉ

Conseils à une jeune personne sur le choix d'un mari.

Un mari parfait est une chimère,*
 Ne le cherchez pas, ce serait en vain.
 Vous vous réservez mainte peine amère
 En rêvant un Ange, être surhumain.
 La perfection n'est pas de ce monde,
 Tous ont des défauts ; (triste vérité !)
 Tout tourne ici-bas, car la terre est ronde,
 Tout tourne : le cœur et la "volonté."

Il est cependant un moyen facile
 Qui devrait toujours guider notre choix ;
 Je vous le soumets et, sans être habile,
 Je le tiens pour bon, fermement j'y crois :
 Le cœur est léger, inconstant, volage,
 Par tous les zéphyr il est emporté,
 Mais le plus gros vent, le plus fort orage
 N'entraînent jamais une "volonté."

La "volonté" ferme assure en ménage
 L'ordre, le repos, la paix, le bonheur,
 Le succès partout ; c'est le meilleur gage
 Qu'on puisse donner en offrant son cœur.

* Règle générale, la césure, dans les vers de dix syllabes, doit être après la quatrième ; ce n'est guère que dans les chansons ou les pièces de courte haleine du genre de celle-ci qu'on trouve des exceptions à la règle.

Note de la Direction.

Ne me parlez pas de ce caractère
 Qu'un méchant ami bien vite a gâté ;
 C'est peut-être un cœur dévoué, sincère....
 Il lui manque, hélas ! une " *volonté* ? "

La " *volonté* " c'est le rocher solide
 Qui brave l'effort des vents en courroux,
 Qui rit des cançons du monde perfide
 Et du destin même affronte les coups.
 Il est fort joli d'avoir le cœur tendre,
 L'œil vif.... en un mot d'être bien tourné,
 Mais d'un bon époux on a droit d'attendre,
 Avec un bon cœur une " *volonté* ."

EMM. BLAIN DE ST. AUBIN.

Québec, le 20 juillet 1864.



MOURIR !

Je contemplais un soir l'uniforme linceul
 Que l'hiver a jeté sur la nature en deuil :
 Je cherchais vainement la brillante parure
 Dont se couvrent les champs, au temps de la verdure :
 Je cherchais des moissons, des feuilles aux forêts,
 Des oiseaux dans le ciel, des fleurs.... et je rêvais !
 Et je rêvais qu'un jour, comme une fleur flétrie,
 Au souffle de l'hiver disparaîtrait ma vie,

Qu'il faudrait renoncer aux rêves de bonheur,
 A ces rêves si doux que caresse le cœur,
 Qu'il me faudrait quitter à ce moment suprême
 Pays, famille, amis, tout ce qu'ici l'on aime,
 Qu'il me faudrait mourir.....et mon cœur frissonna.....

Lorsque vers moi soudain un ange s'avança ;
 Son aspect était doux, il semblait devoir dire :
 J'apporte le bonheur : un bienveillant sourire
 Donnait à son visage un charme saisissant ;
 Ses deux ailes d'azur causaient en s'agitant
 Comme un souffle léger qui chassait la tristesse ;
 Dans son œil un peu grave on lisait la tendresse ;
 C'était un des esprits que Dieu dans sa bonté
 Créa pour secourir la triste humanité.

“ Cesse de t'arrêter à de vaines alarmes,

“ La mort, crois-moi, mortel, a peut-être des charmes,”

Dit-il, et son regard me désigna les cieux.

—“ Toi qui parais si bon, esprit mystérieux,

“ Toi qui viens consoler ma secrète souffrance,

Lui demandai-je alors, “ serais-tu l'espérance ? ”

—Il dit en souriant : “ l'espérance est ma sœur.”

—“ Quoi ! ta sœur, l'espérance ?... es-tu donc le bonheur,

“ Toi dont la voix soupire une douce harmonie,

“ Echo des harpes d'or, céleste mélodie ? ”

—“ Je suis l'ange, dit-il, qui des rigueurs du sort

“ Console les humains ; on m'appelle : LA MORT.”

—“ Toi, tu serais la mort ?... je la croyais horrible

“ On disait son œil cave et son regard terrible,

“ Et pourtant devant toi mon cœur n'a pas tremblé ;

“ Un rayon de soleil en mon âme a brillé.

“ Ton voile blanc ressemble à ceux dont sont parées

“ Au jour de leur hymen, les jeunes fiancées... ”

“ La mort ! j'en aurais peur ; toi, je voudrais t'aimer ;

“ Non, tu n'es pas la mort, et tu veux m'alarmer !

“ Car la mort, comme toi, ne pourrait pas sourire,”

—“ Erreur, l'être fatal que tu viens de décrire,

" Ce fantôme hideux, crois-moi, n'est pas la mort ;
 " C'est un ange maudit que l'on nomme " REMORD."
 " Effroi des criminels, ce génie implacable
 " Se présente toujours au chevet du coupable,
 " Des tourments de l'enfer sinistré précurseur,
 " Il apporte au mourant la rage et la terreur.
 " Mon voile est blanc, dis-tu, je suis la fiancée
 " Vers qui ton âme aspire, ici-bas délaissée ;
 " Viens à moi, mon regard sourit au malheureux ;
 " Qui s'endort dans mes bras s'éveille dans les cieux.

P. J. U. BAUDRY.



LE RETOUR DU PÊCHEUR

Le vent s'élève avec l'aurore,
 Le bleu contour de l'horizon,
 De L'Orient qui se colore,
 Reflète le premier rayon.

Vogue, vogue mon frêle esquif,
 Balance ta voile éclatante
 Sur le sein de l'onde écumante,
 Vogue sans crainte du rescif.

Je m'éloigne enfin de la plage
 Où j'ai coulé de tristes jours ;
 Vite, volons à mon village
 C'est là que veillent mes amours.

Vogue, vogue, etc., etc.

Sur l'âpre penchant de la dune
Ma fiancée aux yeux d'azur,
Rêveuse interroge la lune
Qui s'efface dans le ciel pur.
Vogue, vogue, etc., etc.

Je vais revoir ma vieille mère
Qui de loin regarde les flots,
Et chaque soir à sa prière
Mêle le nom des matelots.
Vogue, vogue, etc., etc.

La lame roule sur la lame,
La fraîche brise du matin
Emporte et ma barque et mon âme
Impatientes du chemin.
Vogue, Vogue, etc., etc.

La haute cime des montagnes
Là-bas, se dore au bord des cieux.
Clocher, hameau, vertes campagnes
Tout parle et sourit à mes yeux.
Vogue, vogue, etc., etc.

Salut, salut, terre chérie,
Chaumière, amour, mes seuls trésors ;
Salut, rive trois fois bénie
A genoux j'embrasse tes bords.
Repose-toi, rapide esquif,
Et laisse ta voile éclatante,
Au gré de l'onde caressante,
Se balancer loin du rescif.

A. A. BOUCHER.

LA MÈRE ET L'ENFANT ·

Tout annonce, au foyer, le grand jour des souhaits,
Tout rayonne d'espoir, d'allégresse et de paix.
Dans un joli berceau perce le front d'Elmire
Qu'effleure un doux sourire.

Tel on voit, au printemps, sortir du sein de l'eau
Du narcisse rêveur le calice si beau ;
Quand le soleil décrit sur le cristal de l'onde
Sa corolle féconde.

Et la mère, elle est là, près du berceau chéri,
Epanchant sur Elmire un regard attendri :
Une larme d'amour roule de sa paupière,
Puis coule sa prière.

Clos tes brillants yeux bleus, sommeille sans émoi,
Dors, car celle qui t'aime, ange, veille sur toi ;
Rêve à ta mère, aux fleurs, comme la tourterelle,
Qui s'endort sous son aile.

Sommeille, toi dont l'âme est un rayon des cieux ;
Dors et laisse ma main caresser tes cheveux.

* Cette pièce avait été composée pour le jour de l'an 1864, mais n'a pu être publiée plus tôt.

Toi, tu n'as pas connu la voix de la tempête,
 Tout reluit sur ta tête.

Colombe, qui du ciel descendis ici-bas,
 Repose auprès de nous, et ne t'envole pas.
 Quand l'arbuste flétri jonchera le parterre,
 Que deviendra le lierre ?

.....

Hélas ! pourquoi faut-il que tout cède au trépas,
 L'enfance, le bonheur, la beauté, les appas !
 Que le fil qui rattache un enfant à sa mère,
 Soit un fil éphémère !

Quels terribles secrets pèsent sur ce berceau !
 Ah ! plus souvent la mort s'attaque à l'arbrisseau ;
 Et la fleur la plus tendre et la plus fraîche née
 Est plus vite fanée.

Mais plutôt, loin de moi ce noir pressentiment.
 Le Temps de l'Eternel n'est-il pas un présent !
 Celui qui seul connaît l'amour d'un cœur de mère,
 N'est-il donc pas un père !

Toi qui tiens dans tes mains la trame de nos jours,
 De l'an qui nous entraîne embellis tout le cours.
 Puisse sur mon enfant le bonheur toujours luire !
 Oh ! sois heureuse Elmire !

Z. MAYRAND,



TABLE DES MATIÈRES.



	PAGE.
ALFRED GARNEAU :	
A MES AMIS, (Poésie).....	5
A. A. BOUCHER :	
SATIRE : A UN MAUVAIS POÈTE, (Poésie).....	11
EMM. BLAIN DE ST. AUBIN :	
MAMAN A TOUJOURS RAISON, (Poésie).....	13
A. GÉRIN-LAJOIE :	
JEAN RIVARD ECONOMISTE.....	15
CHAPITRE I.—Le lune de miel.....	18
“ II.—L'exploitation	23
“ III.—Rivardville	33
“ IV.—Le missionnaire—L'église— La paroisse.....	43
“ V.—Pierre Gagnon.....	58
“ VI.—Où l'on verra qui avait raison.	67
“ VII.—La marche du progrès.....	77
“ VIII.—Cinq ans après.....	85
“ IX.—Revers inattendu — Jean Ri- vard Magistrat, etc.—Ses ver- tus publiques et privées.....	105
“ X.—Le citadin	118
“ XI.—En avant! Jean Rivard, maire de Rivardville.....	128

	PAGE.
CHAPITRE XII.—Gustave Charmenil à Jean Rivard.....	137
“ XIII.—Réponse de Jean Rivard.....	154
“ XIV.—Jean Rivard et l'Education...	164
“ XV.—Jean Rivard, candidat populaire	186
“ XVI.—Le triomphe.....	198
“ XVII.—Jean Rivard, membre du parlement.....	209
“ XVIII.—Extraits des lettres de Jean Rivard.....	222
“ XIX.—Incendie de l'hôtel du parlement.....	250
“ XX.—Retraite de Jean Rivard.....	257
“ XXI.—Où l'on verra comment l'auteur fit la connaissance de Jean Rivard.....	263
“ XXII.—La ferme.....	270
“ XXIII.—Le jardin.....	278
“ XXIV.—Un diner en famille.....	282
“ XXV.—Détails d'intérieur. — Bibliothèque de Jean Rivard.....	289
“ XXVI.—Les secrets du succès.—Révélations importantes.....	299
“ XXVII.—Une paroisse comme on en voit peu.....	318
“ XXVIII.—Visite à Monsieur le curé—Dissertations économiques....	330
“ XXIX.—Un homme carré.....	346
APPENDICE—Notices sur les défricheurs célèbres	353
Michel Boisvert (<i>Grantham</i>).....	354
Célestin Boivin (<i>Lac St. Jean</i>)... “	“
Antoine Boyer (<i>Auckland</i>)..... “	“
Les frères Boudreau (<i>Orford</i>)....	356
Blaise Comète (<i>Hereford</i>).....	358
Félix Connolly (<i>Wickham</i>).....	359
Étienne Duquette (<i>Hereford</i>)....	360

TABLE DES MATIÈRES.

383

	PAGE.
Ludger Fauteux (<i>Auckland</i>).....	361
Louis Harvey (<i>Chicoutimi</i>).....	"
Noël Hébert (<i>Ste. Sophie d'Ilex</i>)..	362
M. Lavallée (<i>Lacolle</i>).....	"
Pierre Lestage (<i>Hereford</i>).....	363
Marguerite Maltais (<i>R. aux Sables</i>)	364
Théophile Paquette (<i>Hereford</i>)...	"
Pierre Princee (<i>fondutr. de Princer</i>)	365
Louis Richard (<i>Stanford</i>).....	367
Léonard Robert (<i>Auckland</i>).....	"
J. AUGER:	
. PAYSAGE (Sonnet).....	373
EMM. BLAIN DE ST. AUBIN:	
LE CŒUR ET LA VOLONTÉ (Poésie).....	374
P. J. U. BAUDRY:	
MOURIR (Poésie).....	375
A. A. BOUCHER:	
LE RETOUR DU PÊCHEUR (Poésie).....	377
Z. MAYRAND:	
LA MÈRE ET L'ENFANT (Poésie).....	379

FIN

R A P P O R T

Des Directeurs du FOYER CANADIEN, pour l'année 1864.

En terminant la seconde année du *Foyer Canadien*, les Directeurs remercient de nouveau leurs abonnés de leur bienveillant encouragement. Grâce à leur appui libéral, nous avons pu durant l'année offrir aux amis des lettres deux nouveaux volumes de littérature canadienne, et cela pour environ moitié du prix demandé ordinairement pour des ouvrages de ce genre.

Le rapport soumis à la fin de l'année 1863 annonçait un profit net de \$57, plus 550 exemplaires du Tome I du *Foyer Canadien* restant à la disposition des Directeurs; 58 de ces exemplaires ont été vendus durant l'année 1864. Le rapport du trésorier pour la présente année accuse un bénéfice de \$97.47, plus 597 exemplaires du Tome II.

Les Directeurs se trouvent donc, à l'heure qu'il est, avoir en main, pour l'avantage de leurs futurs abonnés, une somme de \$154.47, plus 1092 volumes du *Foyer Canadien*, représentant une somme d'au moins \$500.00.

Ce résultat suffit, il nous semble, pour assurer l'existence du *Foyer*.

Les Directeurs manqueraient à leur devoir s'ils ne saisissaient cette occasion de reconnaître le zèle et la bonne volonté que M. G. E. Desbarats a mis à remplir gratuitement les fonctions de Gérant et de Trésorier durant l'année qui vient de s'écouler.

Dans la vue de répondre à la faveur spéciale dont le *Foyer* a été l'objet depuis sa fondation, nous avons le plaisir d'annoncer que la prime offerte aux abonnés pour l'année 1865 sera, en tout point, digne de celles qui ont été offertes jusqu'ici : elle consistera en un recueil des *Chansons populaires du Canada, paroles et musique*, le tout publié sous la direction d'un de nos premiers artistes, M. Ernest Gagnon. Cette œuvre véritablement nationale sera éditée et imprimée avec tout le soin possible. Dans cette vue, les Directeurs ont résolu de dévier temporairement de la règle suivie jusqu'à présent ; cet ouvrage important ne sera pas d'abord publié en entier, mais sera distribuée par livraisons, dans le courant de l'année, de la manière que l'éditeur le jugera le plus

commode. La première livraison sera prête dans la première quinzaine de janvier prochain, en même temps que sortira la première livraison du *Foyer* pour l'année 1865.

Nous ne saurions mieux faire connaître l'importance de cette publication qu'en citant ici quelques extraits d'une lettre adressée par M. Champfleury, éditeur des *Chansons populaires des Provinces de France*, à notre collaborateur, M. F. A. H. La Rue, à propos de son travail sur les Chansons populaires du Canada publié dans le *Foyer* de 1863 :

“ MONSIEUR,

“ Un de mes amis a bien voulu me communiquer le premier numéro de votre article si intéressant sur les Chansons populaires du Canada, et j'ai été profondément touché de ces échanges d'idées à des distances si lointaines.

“ Les recherches que vous avez faites, Monsieur, sont d'une riche importance dans cette question si neuve encore en France.

“ Les Anglais, les Allemands surtout, parviennent à former des bibliothèques relatives aux Chansons populaires : la France commence à sentir l'intérêt de ces recherches, et je ne serais pas fâché de montrer un article (peut-on appeler *article* un travail si développé?) vraiment neuf et qui nous vient du Canada.

“ C'est pourquoi, Monsieur, je vous aurais une extrême obligation, si vous pouviez me faire connaître le second article de votre Revue qu'il m'a été impossible de me procurer.

“ Par le premier je juge du mérite du second, et j'estime, s'il est possible, qu'il surpassera encore celui que j'ai eu tant de plaisir à lire.

“ une étude telle que la vôtre, Monsieur, dédommage largement des efforts qu'il m'a fallu faire pendant trois ans pour ce livre, * si incomplet qu'il soit.

“ Je n'ai regretté que le manque de musique, Monsieur, car les mélodies ont dû subir les mêmes modifications que les poésies : et comme il est présumable que vous continuerez votre travail, je vous engage, si cela entre dans vos vues, à faire graver les chants les plus caractéristiques.

.....

CHAMPFLEURY.”

* Les Chansons Populaires des Provinces de France.

Nos souscripteurs sont donc invités à renouveler sans délai leurs abonnements. Suivant la règle établie, et à laquelle notre publication doit une partie de sa prospérité, les premières livraisons de l'année 1865, ne seront adressées qu'à ceux qui auront payé la somme de \$1.

Pour les autres renseignements, voir la quatrième page de la couverture de la présente livraison.

LES DIRECTEURS DU *Foyer*.

Québec, 1er Décembre 1864.

LE FOYER CANADIEN

RECUEIL littéraire et historique, publié sous la direction de MM. l'abbé J. B. A. Ferland, L. J. C. Fiset, A. Gérin-Lajoie, l'abbé H. R. Casgrain et F. A. H. LaRue.

Prix de l'abonnement: Une Piastre par an, payable d'avance.

PRIME DE L'ANNÉE 1865

La première livraison des *Chansons Populaires du Canada*, PAROLES ET MUSIQUE, paraîtra dans la première quinzaine de Janvier prochain, et sera envoyée, en même temps que la première livraison du *Foyer* pour 1865, à tous ceux qui auront payé la somme d'une piastre.

Le port de la prime, qui se composera de trois ou quatre livraisons, sera à la charge des abonnés de même que celui des livraisons du *Foyer*.

Nos Agents locaux qui voudront continuer aux conditions ordinaires, sont priés de faire parvenir "au Gérant du Foyer" les noms de tous ceux qui auront renouvelé leur abonnement, ainsi que la somme reçue, afin que les prochaines livraisons puissent leur être expédiées sans retard, par la poste.

Il y aura des dépôts du *Foyer* à Québec, chez l'éditeur M. Desbarats et chez MM. Matte et Hardy, libraires, Haute-Ville, et à Montréal, chez MM. Fabre et Gravel.

Une personne autorisée visitera nos abonnés de Québec, vers le milieu de Janvier prochain, pour leur offrir les prochaines livraisons et solliciter en même temps le renouvellement de leur abonnement.

On pourra toujours s'abonner en s'adressant directement par lettre enregistrée et affranchie "Au Gérant du Foyer Canadien, Québec." Toutes communications relatives au *Foyer* devront aussi être adressées de la même manière.

Toute personne envoyant la somme de neuf piastres aura droit à dix abonnements.